



**Rapport de la délégation parlementaire  
canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe à  
l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)**

**à la**

**Mission parlementaire auprès du pays qui assurera la  
prochaine présidence de l'Union européenne  
Berlin (Allemagne)  
Du 27 au 29 septembre 2006**

**et**

**Quatrième partie de la Session ordinaire de 2006 de  
l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe  
Strasbourg (France)  
Du 2 au 6 octobre 2006**

Une délégation de trois parlementaires de l'Association parlementaire Canada-Europe s'est rendue à Berlin, en Allemagne, pour participer à des réunions de haut niveau avec les membres du Bundestag, la chambre basse du parlement allemand, avec des représentants du gouvernement et avec des spécialistes en vue de préparer la future présidence allemande de l'Union européenne (UE). La délégation était dirigée par la présidente de l'Association, l'honorable Lorna Milne, sénatrice, et était composée de l'honorable Mac Harb, du Sénat, et de David Tilson, de la Chambre des communes.

# Rapport

## I

### **Mission parlementaire auprès du pays qui assurera la prochaine présidence de l'union européenne Berlin, Allemagne 27–29 septembre 2006**

#### **A. Introduction et aperçu**

Une délégation de trois parlementaires de l'Association parlementaire Canada-Europe s'est rendue à Berlin, en Allemagne, pour participer à des réunions de haut niveau avec les membres du Bundestag, la chambre basse du parlement allemand, avec des représentants du gouvernement et avec des spécialistes en vue de préparer la future présidence allemande de l'Union européenne (UE). La délégation était dirigée par la présidente de l'Association, l'honorable Lorna Milne, sénatrice, et était composée de l'honorable Mac Harb, du Sénat, et de David Tilson, de la Chambre des communes. Philippe Méla, secrétaire de l'Association, et Marcus Pistor, conseiller, accompagnaient la délégation.

La délégation canadienne a non seulement pris part aux réunions sur la future présidence allemande de l'UE, mais elle a également eu l'occasion de discuter des relations politiques, économiques, culturelles et universitaires entre l'Allemagne et le Canada avec des représentants officiels, des universitaires et des membres du milieu culturel.

#### **B. Programme**

##### **1. Séances d'information avec des représentants de l'ambassade du Canada au sujet des relations germano-canadiennes et de leur importance pour le Canada**

Au cours de la première des deux séances, des représentants des sections politique, consulaire et économique/commerciale de l'ambassade du Canada ont informé la délégation de la situation politique actuelle de l'Allemagne, de sa politique étrangère et de son rôle dans le monde, des relations économiques et politiques entre le Canada et l'Allemagne et, enfin, des plans concernant la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne (de janvier à juin 2007). Les représentants de l'ambassade ont signalé le rôle prépondérant que l'Allemagne joue dans la politique mondiale à différents titres : elle est un membre important d'organisations comme le G8 et l'UE; elle au nombre des plus grands pays exportateurs; elle est le partenaire commercial de grandes puissances économiques et elle est l'un des plus grands bailleurs de fonds pour l'aide au développement. Les représentants ont fait observer que l'Allemagne est disposée à intervenir sur la scène internationale et, à l'instar du Canada, elle s'est

engagée à consolider les institutions multilatérales et le droit international de même qu'à promouvoir la démocratie et les droits de la personne. Ils ont fait valoir que l'Allemagne vient au second rang, derrière les États-Unis, au chapitre des partenariats possibles avec le Canada.

En ce qui concerne les préparatifs de l'Allemagne pour la présidence de l'UE, les représentants ont indiqué que le pays s'était engagé à renouveler le processus constitutionnel après l'échec des négociations sur le Traité établissant une Constitution, que devaient ratifier tous les membres de l'UE. Ils ont souligné les efforts que déploie l'Allemagne pour réduire la bureaucratie au sein de l'UE et pour accroître la compétitivité de l'Europe, sans compter l'objectif qu'elle poursuit d'élaborer une politique énergétique pour l'UE.

## **2. Rencontre avec Uwe Corsepius, chef de la Direction des politiques européennes, Chancellerie fédérale, et conseiller principal en politiques européennes de la chancelière Angela Merkel**

M. Corsepius a donné à la délégation un aperçu de la politique de son gouvernement concernant l'UE et des préparatifs pour la présidence. Il a indiqué aux délégués que la chancelière Merkel avait établi un programme bien précis, assorti d'un nombre restreint de priorités, et leur a expliqué que la présidence comportera deux volets : le premier portera sur la compétitivité et sur les affaires sociales (élaborer de meilleurs règlements, garantir le respect du principe de subsidiarité, mettre à exécution le programme de Lisbonne défini pour tous les pays de l'UE et réduire de 25 p. 100 les coûts bureaucratiques pour les entreprises et les citoyens), ainsi que sur la politique énergétique (élaborer pour l'UE un plan énergétique prévoyant la diversification des sources d'énergie et la création d'un marché de l'énergie). Cette politique prévoirait une nouvelle phase de négociations mondiales sur les changements climatiques. Selon M. Corsepius, le second volet de la présidence allemande portera sur le processus constitutionnel; l'Allemagne proposera probablement une feuille de route qui tiendrait compte, d'une part, de la nécessité de procéder à une réforme institutionnelle débouchant, entre autres, sur une nette répartition des pouvoirs entre l'UE et les gouvernements des pays et, d'autre part, de la nécessité de véhiculer, au sein de l'UE, les valeurs des Européens, plus précisément à l'égard des droits de la personne et de l'équilibre entre les dimensions sociale, économique et environnementale de l'UE.

## **3. Table ronde avec les spécialistes de l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité (Stiftung Wissenschaft und Politik)**

La délégation a rencontré des chercheurs et des conseillers en politiques de l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité, l'un des grands groupes de réflexion de l'Allemagne en matière de politique étrangère. Andreas Maurer, chef du groupe de recherche sur l'intégration européenne, et les chercheurs Peter Schmidt, Annegret Bendiek, Stormy Mildner, Frank Kupferschmidt et Anthony Seaboyer ont fait part de leurs réflexions sur diverses questions, dont les priorités de la présidence allemande de l'UE; l'impasse du traité constitutionnel, l'avenir des relations transatlantiques en général et des relations du Canada avec l'Europe soumise à des changements en particulier (plus précisément au regard de l'incidence, sur l'OTAN, de

la Politique européenne de sécurité et de défense en constante évolution), la mission de l'OTAN en Afghanistan et l'avenir du Conseil de l'Europe. À cette réunion, les délégués ont pu recueillir de précieux points de vue traduisant une perspective non gouvernementale.

#### **4. Comité parlementaire des affaires de l'Union européenne dans le Bundestag allemand**

À une réunion non officielle avec de hauts responsables du Comité parlementaire des affaires de l'Union européenne dans le Bundestag allemand, des parlementaires allemands ont indiqué qu'ils souhaitent vivement que les relations germano-canadiennes s'intensifient, en particulier au chapitre de la politique d'immigration et d'intégration et du fédéralisme. La discussion a ensuite porté sur la présidence allemande de l'UE. Selon les parlementaires allemands, le gouvernement du pays devra se pencher tout particulièrement sur les questions suivantes : nécessité d'amorcer un processus constitutionnel renouvelé, nécessité de faire progresser les relations entre l'UE et la Russie (en particulier dans le secteur de l'énergie), moyens d'affermir la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE et possibilité d'utiliser la synergie découlant de la présidence allemande de l'UE et du G8.

#### **5. Michael Clauss, administrateur général de la Direction de l'Europe, Bureau fédéral des affaires étrangères**

Au Bureau fédéral des affaires étrangères, Michael Clauss, administrateur général de la Direction de l'Europe, a accueilli les délégués. Dans un échange de vues remarquablement sans détour, M. Clauss a informé les délégués des nombreux défis que doivent relever l'UE et la présidence allemande, compte tenu par exemple du peu d'appui accordé à l'UE par le public et de la perspective de changement et d'instabilité politiques dans d'importants pays membres. Selon lui, l'UE aura du mal à relever les nombreux défis qui se présentent à l'interne (par exemple l'échec des négociations sur le traité constitutionnel et la nécessité de procéder à une réforme institutionnelle, la nécessité d'une réforme économique et la menace grandissante du terrorisme) et au niveau international (par exemple la présence de nouvelles puissances mondiales – Inde et Chine – et la nécessité de régler les problèmes de sécurité et de développement dans la région méditerranéenne). Pour être en mesure de relever ces défis, l'UE doit, soutient-il, renforcer la coopération non seulement entre ses membres mais aussi avec ses principaux partenaires. Outre les changements qui touchent l'Union européenne, il a été question du rôle de l'UE sur la scène internationale, de la coopération entre le Canada et les États-Unis, par exemple en ce qui concerne la sécurité interne, l'immigration, l'intégration des migrants et l'énergie, de la situation au Moyen-Orient et, enfin, de la capacité de l'Allemagne et de l'UE de faire office d'intermédiaires honnêtes dans les conflits mentionnés.

## **6. Diplomatie publique, relations universitaires, culture canadienne à Berlin et en Allemagne : séance d'information avec des représentants de l'ambassade et éléments connexes du programme**

Les délégués canadiens ont assisté à une deuxième séance d'information avec des représentants de l'ambassade, qui portait sur les vastes activités de l'ambassade dans le domaine des affaires et de la diplomatie publiques, sur la promotion de la culture et de l'art canadiens, sur les relations universitaires (incluant les échanges et le soutien des programmes d'études canadiennes en Allemagne) et sur les programmes d'échange jeunesse. Les délégués ont également eu l'occasion de rencontrer certains invités des milieux culturel et universitaire de Berlin lors d'un dîner conjoint offert par les représentants de l'ambassade. Ils ont ensuite visité le Hamburger Bahnhof, musée d'art moderne, pour y voir une nouvelle exposition d'art avec des artistes du Canada et d'ailleurs (Beyond Cinema : The Art of Projection). Ces éléments du programme montraient à quel point l'ambassade du Canada joue un rôle non négligeable en contribuant au rayonnement d'artistes, d'auteurs et de musiciens canadiens en Allemagne et en Europe, et en façonnant l'image du Canada en Allemagne, où les perceptions sont trop souvent dépassées ou fondées sur des controverses particulières comme la chasse aux phoques.

## **7. Autres éléments du programme**

Les délégués canadiens ont été reçus au parlement allemand à l'occasion d'un dîner qui avait pour hôte Klaus-Peter Flosbach, président de l'Association parlementaire germano-canadienne, et auquel plusieurs membres du Bundestag étaient conviés. Les parlementaires des deux pays ont pu discuter de diverses questions, notamment les relations bilatérales et la présence du Canada à Berlin, les préparatifs pour la présidence allemande de l'UE, la mission de l'OTAN en Afghanistan et le système électoral allemand. Les délégués canadiens ont aussi assisté à une assemblée plénière du Bundestag et ont ensuite fait une visite guidée de l'immeuble du Reichstag qui abrite le Bundestag.

En plus des rencontres avec des parlementaires, des hauts fonctionnaires, des spécialistes et d'autres intéressés allemands, les délégués canadiens ont bénéficié de plusieurs autres éléments du programme. Ils ont ainsi assisté à une séance tenue à l'occasion d'une conférence à l'ambassade du Canada qui avait pour thème « L'éducation dans une société caractérisée par l'immigration – que peuvent faire les collectivités et les autorités locales? » et qu'avaient organisée l'ambassade du Canada, la fondation Freudenberg, le Bureau de Basse-Saxe de Berlin et l'Association fédérale des centres régionaux pour l'éducation, l'intégration et la démocratie. Des réunions informelles avec les participants de la conférence se sont ensuite déroulées.

En dernier lieu, les délégués ont pris part à une réception donnée par l'ambassadeur Paul Dubois à l'Ambassade même. Parmi les autres invités, il y avait des universitaires, des parlementaires et un ancien ministre fédéral, qui font partie des réseaux politiques et économiques de l'ambassade en Allemagne. Les délégués ont également eu droit à une visite guidée de la prestigieuse nouvelle ambassade, saluée à l'unanimité, et du centre Marshall McLuhan, qui est le centre d'information multimédia

de l'ambassade, où l'on peut en apprendre sur la culture, la géographie, la politique et les technologies du Canada grâce à de l'équipement technique des plus modernes<sup>(1)</sup>.

La délégation a été très impressionnée par les activités offerte par l'ambassade et en particulier par les opportunités exceptionnelles en matière d'éducation offertes par le Centre Multimédia Marshall McLuhan.

## II

### **Quatrième partie de la session ordinaire 2006 de l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe Strasbourg, France 2–6 octobre 2006**

Une délégation de quatre parlementaires de l'Association parlementaire Canada-Europe s'est rendue à Strasbourg pour participer à la session d'automne de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), au sein de laquelle le Canada a le statut d'observateur, tout comme Israël et le Mexique. La délégation était dirigée par la présidente de l'Association, l'honorable Lorna Milne, sénatrice, et comprenait l'honorable Mac Harb, du Sénat, ainsi que David Tilson et Scott Simms, de la Chambre des communes. La délégation était accompagnée du secrétaire de l'Association, Philippe Méla, et du conseiller Marcus Pistor. À Strasbourg, François LaRochelle, observateur permanent adjoint du Canada auprès du Conseil de l'Europe, s'est joint à la délégation.

#### **A. Sommaire**

Un calendrier complet<sup>(2)</sup> était prévu pour la session d'automne, où il a été question de tout un éventail de sujets au sein des commissions<sup>(3)</sup>, des groupes politiques<sup>(4)</sup> et de l'Assemblée<sup>(5)</sup>. L'Assemblée a tenu des débats sur les questions suivantes :

- rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée;
- observation des élections législatives et présidentielles au Mexique (2 juillet 2006);
- observation des élections législatives dans l'ex-République yougoslave de Macédoine (5 juillet 2006);
- observation des élections législatives en République du Monténégro (10 septembre 2006);
- équilibre institutionnel au Conseil de l'Europe;
- mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme;
- débat sur la politique générale sur la situation dans les Balkans;
- ratification de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales par les États membres du Conseil de l'Europe;
- l'OCDE et l'économie mondiale;

- situation culturelle des Kurdes;
- création d'un centre européen en mémoire des victimes des déplacements forcés de population et du nettoyage ethnique;
- image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés véhiculée dans les médias;
- nécessaire conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale;
- intérêt de l'Europe pour le développement économique soutenu de la Russie;
- promotion de l'autonomie locale aux frontières du Conseil de l'Europe.

L'Assemblée a organisé deux débats selon la procédure d'urgence, le premier sur les récents développements au Liban dans le contexte de la situation au Moyen-Orient, le second sur l'arrivée massive de migrants irréguliers sur les rivages de l'Europe du Sud. Un débat d'actualité a également eu lieu sur le budget de 2007 du Conseil de l'Europe. Enfin, l'Assemblée a entendu les exposés de plusieurs dirigeants politiques et hauts fonctionnaires, dont certains ont pris part aux débats les intéressant :

- allocution de René van der Linden, président de l'Assemblée parlementaire;
- discours d'Ivo Sanader, premier ministre de la Croatie;
- discours de Sali Berisha, premier ministre de l'Albanie;
- discours d'Adnan Terzic, président du Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine;
- intervention de Terry Davis, secrétaire général du Conseil de l'Europe;
- communication de Sergey Lavrov, ministre des Affaires étrangères de la Russie et président du Comité des ministres du Conseil de l'Europe;
- intervention d'Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE;
- intervention de Dalia Itzik, présidente de la Knesset.

Les transcriptions et les résumés des débats, les rapports qui ont fait l'objet de discussions ainsi que les résolutions et les recommandations adoptées se trouvent sur le site de l'Assemblée parlementaire : <http://assembly.coe.int/>.

## **B. Activités du Canada au cours de la session**

Les délégués canadiens ont participé activement aux réunions de certains comités (Questions politiques; Environnement, agriculture et questions territoriales; Questions économiques et développement) et aux réunions de groupes politiques. Ils ont rencontré Angel Gurría, nouveau secrétaire général de l'OCDE, et François LaRoche, observateur permanent adjoint auprès du Conseil de l'Europe.

Ce dernier a également tenu sa première réunion avec la délégation mexicaine d'observateurs nouvellement reconstituée. Enfin, les délégués canadiens ont profité de l'occasion pour rencontrer les délégués d'autres pays et le personnel du Conseil de l'Europe afin de discuter de diverses questions d'intérêt commun.

### **1. Réunion de la Commission et débat de l'Assemblée élargie sur l'OCDE et l'économie mondiale**

Chaque automne, l'Assemblée tient un débat sur un rapport ayant pour objet l'OCDE et l'économie mondiale, rédigé par la Commission des questions économiques et du développement. Des réunions préparatoires ont lieu à l'OCDE, à Paris, en juin<sup>(6)</sup>. Ce débat annuel se distingue des autres débats, car des pays qui ne sont pas membres de l'OCDE, comme le Canada, le Japon, le Mexique et la République de Corée<sup>(7)</sup>, peuvent y participer et exercer un droit de vote, d'où l'expression « Assemblée élargie ». C'est donc une occasion importante pour les parlementaires canadiens de prendre part à des discussions internationales sur l'économie mondiale et de contribuer à la surveillance parlementaire de l'OCDE. Le débat est précédé d'une réunion « élargie » de la Commission des questions économiques et du développement, qui met la dernière main au rapport. Au cours de la séance, les délégués canadiens ont rencontré à deux reprises les délégués d'autres pays non européens conviés à titre d'observateurs, tels le Japon, le Mexique et la République de Corée.

En prévision de la session d'automne, la délégation canadienne a soumis deux amendements : le premier tient compte de l'échec du cycle de négociations de Doha sur les échanges mondiaux; le second met en lumière la nécessité d'investir dans l'infrastructure commerciale des pays en voie de développement. Les deux amendements ont été acceptés et intégrés au rapport. Au cours de la réunion de la Commission à Strasbourg, le sénateur Harb a proposé un autre amendement, qui a été adopté à l'unanimité au paragraphe 15 du projet de résolution :

« L'Assemblée élargie est d'avis que l'OCDE se trouve dans une position unique pour servir de plate-forme de coordination des politiques économiques mondiales, rassemblant l'expertise et l'expérience qu'elle a acquises dans tous les secteurs de la politique économique. L'Assemblée élargie demande donc à l'OCDE de faciliter la discussion entre ses principaux États membres, l'Union européenne, les économies dominantes non membres de l'OCDE et les pays en développement dans le but de trouver un accord sur les éléments essentiels d'un nouveau programme économique mondial. Ce nouveau programme se fonderait sur le mandat de l'OCDE, à savoir la promotion d'une croissance économique durable, la libéralisation des échanges et le développement<sup>(8)</sup>. »

Les délégués ont tenu une réunion de travail avec Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE, depuis juin 2006. M. Gurría se réjouit de ce qu'il appelle « l'amendement canadien », car il explique clairement le nouveau mandat défini à la conférence ministérielle de l'OCDE qui a eu lieu en mai. M. Gurría a exposé les grandes lignes des principaux enjeux et des principales occasions qui se présentent à l'organisme, par exemple les contraintes budgétaires et les relations avec d'autres organismes internationaux. Parmi les autres sujets abordés à la réunion, indiquons l'état des négociations concernant les échanges internationaux, les possibilités d'accroître la

« bilatéralisation » de la libération du commerce et la protection de la diversité culturelle.

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée élargie, le secrétaire général de l'OCDE a, une fois de plus, fait mention du paragraphe 15 du projet de résolution :

« Le Conseil de l'OCDE s'emploie maintenant avec détermination à recenser les pays qui pourraient avoir vocation à adhérer à l'OCDE et ceux avec lesquels elle devrait renforcer ses liens. Les Ministres m'ont aussi demandé de formuler des idées nouvelles et de prendre l'initiative d'approcher des économies non membres en vue de faire de l'OCDE un centre de dialogue permanent entre les économies membres et non membres sur les questions économiques mondiales<sup>(9)</sup>. » Par conséquent, j'accueille l'amendement canadien qui fait de l'OCDE le centre du processus de mondialisation. [traduction]

Les délégués canadiens sont intervenus deux fois dans le débat sur l'OCDE et l'économie mondiale. La sénatrice Milne a fait observer qu'« une coopération internationale plus efficace est un préalable indispensable pour relever les défis » de l'économie mondiale. Elle estime que les parlementaires doivent participer davantage à ce processus et elle a souligné le rôle de plus en plus important de l'OCDE sur la scène mondiale. Elle a également soutenu qu'il fallait trouver des moyens de consolider les relations entre les parlementaires et l'OCDE.

Pour sa part, M. Tilson a abondé dans le sens du rapporteur, selon lequel « la libéralisation du commerce est le moyen le plus efficace de stimuler la croissance et le développement ». Il a insisté en particulier sur la nécessité de libéraliser le commerce dans le secteur de l'agriculture, non seulement parce que les producteurs et les fabricants en profiteraient, mais aussi parce qu'il est impératif de rehausser de toute urgence les perspectives qui s'offrent aux pays en développement. M. Tilson a attiré l'attention de l'auditoire sur les résultats et les perspectives économiques du Canada et a signalé que nous avons réussi, au pays, le difficile exercice d'équilibre qui consistait à consolider notre situation financière sans pour autant négliger les programmes publics dans les domaines de l'éducation et de la santé ainsi que dans d'autres domaines.

Dans sa réponse aux conférenciers, le secrétaire général de l'OCDE a fait allusion aux interventions du Canada. Reprenant l'appel lancé par la sénatrice Milne en faveur de l'accroissement de la coopération internationale, il a fait remarquer qu'il résumait bien les discussions qui avaient eu lieu. Il a signalé qu'il fallait resserrer la coopération multilatérale pour que puissent porter fruit les efforts déployés, que ce soit pour la libéralisation du commerce, la lutte contre le VIH/SIDA ou un autre enjeu. Quant aux résultats économiques du Canada dont M. Tilson fait mention, M. Gurría a indiqué qu'il y avait « des succès retentissants » et a ajouté que, comme le Canada enregistre un excédent et peut encore ainsi garantir un filet de sécurité, il peut encore miser sur la souplesse au lieu de disposer d'un puissant système de création d'emplois<sup>(10)</sup>.

La transcription complète du débat, incluant le texte des interventions du Canada, se trouve à : <http://assembly.coe.int/>.

## **2. Réunion de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales – Mise aux voix des amendements au projet de recommandation sur la chasse aux phoques**

À une réunion de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, les membres se sont prononcés sur les amendements proposés au projet de recommandation concernant la chasse au phoque, que la Commission avait adopté en juin<sup>(11)</sup>. La Commission a rejeté les sept amendements présentés par les membres de l'APCE. Six d'entre eux avaient été déposés par un groupe de parlementaires dirigé par M. Azzolini (Italie), auteur de la motion initiale sur la chasse aux phoques<sup>(12)</sup>, qui a donné lieu à l'étude menée par la Commission et au projet de recommandation en question. Aux termes de ces amendements, « la cruauté de la chasse aux phoques a été avérée par les documents vidéo de plusieurs chaînes télévisées de référence, de même que par les observations personnelles de plusieurs membres des Parlements nationaux et européens, celles de scientifiques, de célébrités et de représentants d'ONG », « le Canada ne dispose pas d'un cadre légal général assurant la protection des animaux » et « l'un des objectifs actuels du Canada est de réduire l'importance de la population de phoques ». On a demandé d'interdire l'utilisation d'armes à feu pour la chasse aux phoques en plus de bannir l'utilisation du hakaïk et du gourdin, comme il en était déjà question dans le projet de recommandation. On a aussi demandé de « promouvoir le développement de l'observation des phoques comme une alternative viable à la chasse aux phoques ». On s'est dit en faveur de « toute initiative visant à interdire l'import et le commerce de produits dérivés des phoques, conformément aux législations adoptées aux États-Unis et au Mexique ». Le septième amendement, proposé par le rapporteur, M. Nessa, et par d'autres membres de l'Assemblée parlementaire, se lit comme suit : « L'Assemblée se félicite de la déclaration du Parlement européen sur l'interdiction des produits dérivés du phoque dans l'Union européenne du 15 septembre 2006 invitant 'la Commission européenne à élaborer sans délai une proposition de règlement visant à interdire l'importation, l'exportation et la vente de l'ensemble des produits dérivés du phoque harpé et du phoque à capuchon' ». Malheureusement, à la réunion qu'elle a tenue à Saint-Marin le 17 novembre dernier, la Commission permanente de l'APCE a adopté le projet de recommandation ainsi que les sept amendements même si la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales s'était opposée aux amendements<sup>(13)</sup>.

## **3. Séminaire de haut niveau de l'OCDE sur la croissance et l'emploi**

Le jeudi 5 octobre, le sénateur Harb s'est rendu à Paris pour assister à un séminaire de haut niveau, d'une journée, sur la croissance et l'emploi, que l'OCDE avait organisé. Des représentants de l'OCDE et des spécialistes y ont présenté des exposés sur les thèmes suivants :

Favoriser la croissance : Alain de Serres, économiste principal, Division de l'analyse des politiques structurelles II, OCDE;

Stimuler l'emploi et le revenu : leçons générales tirées de la réévaluation de la stratégie d'emploi de l'OCDE : Raymond Torres, chef de la Division de la politique et de l'analyse de l'emploi, OCDE;

Mettre en œuvre des réformes pour la croissance et l'emploi – comment s'attirer l'appui du public? : Romain Duval, économiste principal, Bureau de l'économiste en chef, OCDE.

Respectueusement soumis,

Lorna Milne, sénatrice

Association parlementaire Canada-Europe

## C. Contexte : le conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale dont les objectifs sont les suivants:

- défendre les droits de la personne, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit;
- favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité;
- rechercher des solutions aux problèmes de société (discrimination envers les minorités, xénophobie, intolérance, protection de l'environnement, clonage, sida, drogue, crime organisé, etc.);
- développer la stabilité démocratique en Europe en soutenant les réformes politiques, législatives et constitutionnelles<sup>(14)</sup>.

Créé en 1949, le Conseil de l'Europe regroupe aujourd'hui 46 pays membres allant des Açores à l'Azerbaïdjan et de l'Islande à Chypre. Le principal objectif du Conseil est de promouvoir la démocratie et les droits de la personne et d'obliger les gouvernements à rendre compte de leur performance dans ces domaines. Le Conseil contribue activement à promouvoir la coopération internationale et la coordination des politiques dans d'autres domaines, notamment la coopération juridique, l'éducation, la culture, le patrimoine, la protection de l'environnement, les soins de santé et la cohésion sociale. Il a élaboré plus de 190 conventions ou traités européens ayant force obligatoire, dont un grand nombre sont ouverts aux États non membres, dans des domaines comme les droits de la personne, la lutte contre le crime organisé, la prévention de la torture, la protection des données et la coopération culturelle. Les principales institutions du Conseil sont le Comité des Ministres (l'organe de décision du Conseil, composé des ministres des Affaires étrangères des pays membres ou de leurs représentants), l'Assemblée parlementaire, le Commissaire aux droits de l'homme, la Cour européenne des droits de l'homme et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

L'Assemblée parlementaire regroupe 315 membres et 315 suppléants, élus ou choisis par les parlements nationaux des 46 États membres du Conseil de l'Europe parmi leurs membres. L'Assemblée nomme le secrétaire général du Conseil de l'Europe, les juges de la Cour européenne des droits de l'homme et le Commissaire aux droits de l'homme. Elle est consultée au sujet de tous les nouveaux traités internationaux élaborés par le Conseil, elle oblige le Conseil et les gouvernements membres à rendre des comptes, elle entreprend des études sur une gamme de questions d'intérêt commun pour les Européens et elle offre une tribune de discussion aux parlementaires nationaux. L'Assemblée a joué un rôle prépondérant dans le processus de démocratisation de l'Europe centrale et de l'Est et surveille activement l'évolution des pays membres, notamment les élections nationales. Elle se réunit quatre fois par année à Strasbourg, quoique ses commissions se réunissent plus fréquemment. Les décisions et les débats du Conseil et de l'Assemblée sont souvent très médiatisés en Europe<sup>(15)</sup>.

Le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire regroupent des législateurs et des décideurs de pays politiquement, culturellement et géographiquement différents. Ensemble, le Conseil et l'Assemblée offrent le principal forum en vue de la formation d'une communauté politique transeuropéenne déterminée à promouvoir la démocratie et les droits de la personne. L'Assemblée parlementaire exerce également des fonctions de surveillance parlementaire à l'égard de plusieurs organisations internationales importantes comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Organisation internationale de la migration (OIM). Grâce au rôle diversifié qu'ils exercent dans le processus décisionnel international et la promotion et la défense de la démocratie et des droits de la personne, le Conseil et l'Assemblée offrent au Canada une précieuse tribune lui permettant d'approfondir et de renforcer son engagement multilatéral et bilatéral en Europe.

Le Canada est un observateur au Comité des Ministres, où il a participé activement à un certain nombre de débats sur des sujets politiques (les autres observateurs étant le Saint-Siège, le Japon, le Mexique et les États-Unis), et à l'Assemblée parlementaire (les autres observateurs étant Israël et le Mexique)<sup>(16)</sup>.

## Notes de fin de document

- (1) [http://www.dfait-maeci.gc.ca/canada-europa/germany/embassy\\_mcluhan-fr.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/canada-europa/germany/embassy_mcluhan-fr.asp).
- (2) On trouvera le calendrier de la quatrième partie de la session ordinaire de 2006 à l'adresse suivante :  
[http://assembly.coe.int/Sessions/2006/Agenda/FCALSES2006\\_4.PDF](http://assembly.coe.int/Sessions/2006/Agenda/FCALSES2006_4.PDF)
- (3) Il existe 10 commissions permanentes chargées de questions de fond : la Commission des questions politiques; la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme; la Commission des questions économiques et du développement; la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille; la Commission des migrations, des réfugiés et de la population; la Commission de la culture, de la science et de l'éducation; la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales; la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes; la Commission du règlement et des immunités; la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe.
- (4) Un groupe politique est l'équivalent d'un parti ou caucus parlementaire. Il existe cinq groupes politiques à l'APCE : le Groupe Socialiste (SOC), le Groupe du Parti Populaire Européen (PPE/DC), le Groupe des Démocrates Européens (GDE), le Groupe Libéral, Démocrate et Réformateur (LDR), le Groupe pour la Gauche Unitaire Européenne (GUE).
- (5) Les débats réguliers de l'Assemblée portent sur un projet de résolution (une décision ou déclaration de l'Assemblée) et/ou une recommandation (une proposition adressée au Comité des Ministres), ainsi qu'un exposé des motifs, préparés par un rapporteur de la commission permanente intéressée. La commission adopte – et, habituellement, modifie – la résolution avant le débat à

l'Assemblée. Le débat de l'Assemblée débute par une déclaration des rapporteurs, suivie de déclarations des représentants des cinq groupes politiques, après quoi d'autres intervenants peuvent s'exprimer. Les intervenants doivent s'inscrire à l'avance. Ceux qui ne peuvent participer au débat à cause de contraintes de temps peuvent présenter leur intervention par écrit afin qu'elle soit inscrite au compte rendu officiel. « Les Recommandations comportent des propositions adressées au Comité des Ministres, dont l'application est du ressort des gouvernements. Les Résolutions reflètent les décisions de l'Assemblée sur des questions qu'elle est habilitée à régler ou l'expression d'opinions qui engagent sa seule responsabilité », [http://assembly.coe.int/ASP/Doc/DocumentGuide\\_F.asp](http://assembly.coe.int/ASP/Doc/DocumentGuide_F.asp).

- (6) On trouve le rapport sur l'OCDE et l'économie mondiale à l'adresse suivante : <http://assembly.coe.int/Documents/AdoptedText/ta06/FRES1518.htm>.
- (7) Parmi les pays qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe, il s'agit des quatre pays qui envoient régulièrement des délégués au débat élargi. Les États-Unis n'y assistent habituellement pas.
- (8) Rapport, ou exposé des motifs, et projet de résolution sur l'OCDE et l'économie mondiale : <http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/WorkingDocs/Doc06/FDOC11012.htm>. Texte définitif de la résolution adoptée par l'Assemblée élargie : <http://assembly.coe.int/Documents/AdoptedText/ta06/ERES1518.htm>.
- (9) Transcription de l'allocution et du débat sur l'OCDE et l'économie mondiale : <http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/Records/2006/F/0610041500F.htm>.
- (10) Ibid.
- (11) Le projet de recommandation se trouve sur le site de l'APCE : <http://assembly.coe.int/main.asp?Link=/documents/workingdocs/doc06/edoc11008.htm>.
- (12) <http://assembly.coe.int/documents/workingdocs/doc04/edoc10156.htm>.
- (13) La recommandation se trouve sur le site de l'APCE : <http://assembly.coe.int/Documents/AdoptedText/ta06/EREC1776.htm>.
- (14) Site Web du Conseil de l'Europe : [http://www.coe.int/T/F/Com/A\\_propos\\_COE/](http://www.coe.int/T/F/Com/A_propos_COE/). Pour un exposé détaillé sur l'histoire et le rôle du Conseil, voir « Conseil de l'Europe, 800 millions d'Européens, disponible sur ce site.
- (15) « L'Assemblée en bref » : <http://assembly.coe.int/Communication/Brochure/Bro01-f.pdf>.
- (16) Des fonctionnaires canadiens de plusieurs ministères et organismes fédéraux, et d'un gouvernement provincial participent annuellement à plus de 20 réunions de commissions, groupes d'experts et comités directeurs du Conseil de l'Europe. Les parlementaires canadiens ont assisté aux quatre parties de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire, de même qu'aux réunions de la commission parlementaire de la BERD à Londres et de l'OCDE à Paris.

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Association parlementaire Canada-Europe	
<b>ACTIVITÉ</b>	Mission parlementaire auprès du pays qui assurera la prochaine présidence de l'Union Européenne et Quatrième partie de la Session ordinaire 2006 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	
<b>DESTINATION</b>	Berlin (Allemagne) et Strasbourg (France)	
<b>DATES</b>	Du 27 au 29 septembre 2006 et du 2 au 6 octobre 2006	
<b>SÉNATEURS</b>	L'hon. Lorna Milne, sénatrice L'hon. Mac Harb, sénateur	
<b>DÉPUTÉS</b>	M. David Tilson, député M. Scott Simms, député	
<b>PERSONNEL</b>	M. Philippe Méla, secrétaire d'association Dr. Marcus Pistor, conseiller	
<b>TRANSPORT</b>	<b>AÉRIEN</b>	<b>27 903.02 \$</b>
	<b>TERRESTRE</b>	<b>1 059.20 \$</b>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>10 725.59 \$</b>	
<b>HOSPITALITÉ</b>	<b>861.63 \$</b>	
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>3 676.65 \$</b>	
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	<b>272.01 \$</b>	
<b>DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTIONS</b>	<b>196.22 \$</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>44 694.32 \$</b>	